

La Calim : première caisse solidaire de l'alimentation en Suisse

Les indicateurs de santé publique sont au plus bas, en Suisse comme ailleurs. Les constats du côté de nos sols, de la biodiversité, des nappes phréatiques ou de la qualité de l'air sont tout aussi alarmants. Sans parler des injustices sociales liées à l'alimentation... À Genève, un groupe de citoyen·ne·s a mis la résistance au milieu de l'assiette.

En juin 2023, Genève devient le premier canton à inscrire le droit à l'alimentation dans sa Constitution. En attendant la loi d'application, les conseils municipaux des villes de Genève et Meyrin ont mis en avant la nécessité d'expérimenter les modalités possibles de mise en œuvre de ce nouveau droit. C'est dans ce contexte qu'est née la Calim – Caisse genevoise de l'alimentation, projet pionnier en Suisse. Et, entre temps, des collectifs s'organisent déjà dans d'autres cantons pour monter des projets similaires.

Des radis pour une alimentation choisie

Depuis octobre 2025 et jusqu'à décembre 2026 pour la phase de test les habitant·e·s de Genève peuvent adhérer à la Calim. Chaque membre paie une cotisation mensuelle libre selon ses moyens avec un seuil d'entrée fixé à 20 francs. En contrepartie, chacun·e reçoit un versement mensuel fixe d'une valeur de 150 Radis, la monnaie alimentaire de la Calim, valant un franc l'unité. Les membres de la Calim peuvent ensuite dépenser leurs Radis dans différents lieux du canton, magasins, stands de marché ou abonnements contractuels. Une vingtaine de structures ont été conventionnées à ce jour.

Les critères déterminant le choix de ces lieux ont été définis par le comité citoyen, qui se rencontre

mensuellement depuis mars 2024. Constitué d'une trentaine de personnes d'âges et de milieux divers, il a pris toutes les décisions concernant cette expérimentation, sa gouvernance et son fonctionnement. Prises au consentement¹, ces décisions permettent de mesurer l'ampleur du travail que demande la démocratie : écoute, reformulation, digestion... Ce patient travail est ponctué de visites d'exploitations agricoles, d'échanges avec des expert·e·s, et de nombreuses heures de discussion et de délibération.

Depuis le lancement de la Calim, 13% des membres s'acquittent de la cotisation minimale, 15% cotisent à l'équilibre (150 francs pour 150 Radis), 52% entre ces deux bornes et 20% cotisent davantage que ce qu'ils et elles reçoivent. Sur les premiers mois de fonctionnement, cette répartition est restée identique. La pro-



Photos : LDD Eric Roset

messe d'une mise en œuvre solidaire du droit à l'alimentation semble bel et bien tenue.

Formation collective et résistance active

Quelle est la part de la population qui travaille dans les champs ? Les pois chiches poussent-ils dans le canton des Grisons ? Combien de fermes disparaissent en Suisse chaque jour ? L'absence de réponses à ces questions illustre une situation fort répandue : si nous mangeons tous et toutes quotidiennement, nous sommes souvent bien éloigné·e·s de la réalité de la production de ce qui nous alimente. L'alimentation est pourtant au cœur des relations

complexes de notre société. Le creusement des inégalités, l'effondrement de la biodiversité et la disparition des paysan·ne·s menacent notre capacité à construire un système alimentaire démocratique, durable et résilient. Au-delà du dispositif d'achat, la Calim invite ses membres à résister aux évolutions délétères et toujours plus rapides de notre société. Les rencontres qu'elle organise chaque mois, ainsi que les repas et autres propositions portées par les groupes locaux, sont autant d'invitations à sortir de sa position passive de consommateur et à entrer dans le mouvement. Un mouvement qui remet au centre de nos assiettes la question du lien, pour renouer avec celles et ceux qui nous nourrissent. Et ensemble – en connaissance de cause – enrayer la logique industrielle qui a déréglé notre société et préserver les savoir-faire liés à la production et à la transformation alimentaires, en premier lieu le maintien d'une agriculture paysanne.

Sabine Bally
membre de la coordination
de la Calim

Plus de renseignements et pour vous engager : tous les détails sur calim-ge.ch

¹ Une méthode de débat et de décision propre à la sociocratie.

